



**FACULTÉ DE  
THÉOLOGIE**

**Informations pratiques**

**2017-2018**

# ***Table des matières***

(cliquez sur le titre pour atteindre directement la page souhaitée)

<a href="#">La Faculté de Théologie</a> .....	3
<a href="#">Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?</a> .....	4
<a href="#">Conditions des études</a> .....	5
<a href="#">Inscriptions</a> .....	6
<a href="#">Informations pratiques</a> .....	7
<a href="#">Agenda</a> .....	9
<a href="#">Les services de l'Université</a> .....	10
<a href="#">Le corps enseignant de l'année</a> .....	12

# ***La Faculté de Théologie de Lyon***

La Faculté de Théologie constitue un lieu d'enseignement et de recherche en théologie, dans la tradition universitaire de l'Église Catholique. En tant que faculté ecclésiastique, elle délivre des diplômes de droit pontifical (niveau reconnu en vertu de l'accord entre la République Française et le Saint Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes de l'Enseignement Supérieur). En lien avec des Universités d'État de la région, elle propose également des doctorats conjoints.

Fondée en 1878, dans le cadre de l'Université Catholique de Lyon, la Faculté participe au service théologique de l'Église de France dans la région lyonnaise, la province de Lyon et la région Provence-Méditerranée. En outre, elle coopère avec les autres facultés de théologie en France, en Europe et au Liban.

Outre les cours dispensés sur place, la Faculté propose des cours à distance dans le cadre de la formation *théo en ligne* (cf. livret). Ceux-ci peuvent être validés par un examen en ligne ou sur place.

La Faculté a noué des partenariats avec des centres de théologie ou instituts de formation, notamment l'Institut Théologique des Dombes (ITD) dans l'Ain, le Centre Théologique de Meylan (CTM) en Isère, l'Institut Universitaire Saint-Luc à Aix-en-Provence, l'Institut des Sciences et Théologie des Religions (ISTR) de l'Institut Catholique de la Méditerranée à Marseille et l'Institut Supérieur de Théologie (IST) de Nice Sophia Antipolis.

Elle entretient également des liens scientifiques privilégiés avec la Faculté autonome de Théologie protestante de l'Université de Genève, la Faculté de Théologie et de Sciences des Religions de l'Université de Lausanne, la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'Université Laval (Québec) ainsi que des universités libanaises : Université Pontificale du Saint-Esprit de Kaslik et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Doyen : **N.**

Faculté de Théologie

Université Catholique de Lyon

23 place Carnot – 69002 Lyon

Téléphone : 04 72 32 50 23

Courriel : [theo@univ-catholyon.fr](mailto:theo@univ-catholyon.fr)

Site internet : <http://theologie.uclly.fr>

# ***Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?***

- 1.** La Faculté de théologie est une faculté ecclésiastique préparant les étudiants aux diplômes canoniques selon les exigences universitaires et sous son contrôle. A cette fin, elle achemine les candidats à la Licence (ou baccalauréat canonique), au Master (ou licence canonique) et au doctorat, sur la base du baccalauréat (ou de ses équivalents français ou étrangers).
- 2.** L'organisation des trois cycles d'études implique des programmes de cours et de séminaires répondant aux exigences posées par sa nature universitaire selon les normes définies par le Saint-Siège qui assure la canonicité des diplômes, et particulièrement exprimées dans la Constitution apostolique *Sapientia christiana* (15 avril 1979) qui énonce les conditions propre à toute Faculté de théologie.
- 3.** Les deux premières années de théologie sont sanctionnées par un DUET (Diplôme Universitaire d'Études de Théologie) pouvant conduire sous forme de certificat, soit à une spécialisation (dogme, morale, Bible, histoire de l'Église) soit à la licence (baccalauréat canonique).
- 4.** L'enseignement dispensé doit répondre à deux critères universitaires fondamentaux : celui de la réflexion critique et celui de la recherche, l'accent sur l'un ou l'autre critère pouvant dépendre des différents cycles et matières.
- 5.** Les séminaires, travaux dirigés, examens et les travaux écrits doivent permettre de juger le plus objectivement possible de la capacité des étudiants à assimiler l'enseignement reçu, à élaborer une réflexion personnelle et à l'exposer selon les exigences propres à chaque discipline (Écriture Sainte, Dogmatique, Morale, Patristique, Histoire, Droit Canon, Spiritualité, Philosophie).
- 6.** Cet ensemble de conditions et d'exigences, tant du côté des étudiants que de celui des enseignants, doit forger un véritable esprit de recherche : l'investigation dans la foi au mystère chrétien fait éprouver la relativité de tout langage humain et, selon la tradition universitaire, implique l'esprit critique. Pour ce faire, la Faculté de Théologie développe des programmes de recherche adossés sur des centres de recherche, assure des colloques et présente des publications régulières.

# Conditions des études

## Modalités d'admission

- Établissement universitaire, la Faculté de Théologie requiert de la part des étudiants le **diplôme de fin d'études secondaires** (baccalauréat français ou équivalent), selon les lois en vigueur pour l'entrée dans les Universités d'État.
- **A l'attention des étudiants étrangers :**  
Pour que vos études soient profitables, votre maîtrise de la langue française est nécessaire. A l'inscription, il vous sera demandé de justifier un niveau de langue certifié : **DALF** - Diplôme Approfondi de Langue Française - **B2** pour la Licence et **C1** pour le Master ou le Doctorat.
- Outre les étudiants préparant normalement les diplômes universitaires (Licence, Master, Doctorat) et suivant le cursus requis, la Faculté accueille des **auditeurs libres** qui, ne préparant pas de diplômes, ne sont pas astreints aux travaux et examens, mais veulent travailler à un niveau universitaire.
- La Faculté accueille volontiers des **personnes en formation tout au long de la vie** ou désirant compléter leur formation par des études spécialisées. Des programmes personnalisés peuvent alors être mis au point par le Directeur d'études avec l'intéressé, notamment sous la forme de certificats d'études.

# Inscriptions

Pour l'inscription<sup>1</sup> pédagogique annuelle, et tout au long de leurs études, les étudiants sont reçus et accompagnés par un directeur d'études.

Le Directeur d'études reçoit les étudiants sur rendez-vous (pris au préalable par courriel) :

- Pour les étudiants de *licence* qui débutent leurs études en théologie, l'inscription se fait avec **Pierre de MARTIN DE VIVIÉS**  
[diretude@gmail.com](mailto:diretude@gmail.com)
  
- Pour les étudiants de *licence* ayant, lors de l'inscription, validé 14 cours semestriels, l'inscription se fait avec **Jacques DESCREUX**  
[jdescreux@univ-catholyon.fr](mailto:jdescreux@univ-catholyon.fr)
  
- Pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle (Master), l'inscription se fait avec **Marie-Hélène ROBERT**  
[mhrobert@univ-catholyon.fr](mailto:mhrobert@univ-catholyon.fr)
  
- Pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle (Doctorat), l'inscription se fait avec **François LESTANG**  
[flestang@univ-catholyon.fr](mailto:flestang@univ-catholyon.fr)

En juin et en septembre, le directeur d'études assure des **permanences supplémentaires** pour lesquelles il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat (tél. 04 72 32 50 23).

**Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois** doivent fournir :

- une copie du baccalauréat ou du dernier diplôme universitaire obtenu,
- une copie de l'attestation de Sécurité Sociale (pour les étudiants de moins de 28 ans – attestation à fournir chaque année).

**Les étudiants étrangers** doivent contacter le secrétariat avant toute inscription.

Pour les étudiants étant inscrits dans une autre Université de Lyon, fournir le dossier universitaire.

---

<sup>1</sup> “ Les renseignements transmis lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique strictement limité à la gestion du dossier étudiant et aux statistiques universitaires. Sur demande écrite de votre part, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant dans notre fichier. ”

## Informations pratiques

Coût des inscriptions	Individuelles	Institutions
1 cours semestriel (Licence ou intercycle)	158,00 €	181,70 €
½ cours semestriel (Licence ou intercycle)	73,00 €	90,85 €
1 cours semestriel (Master ou séminaire)	199,00 €	228,85 €
½ cours semestriel (Master ou séminaire)	99,00 €	113,85 €
Forfait 12 cours semestriels et + (1 <sup>er</sup> cycle)	1 896,00 €	2 180,40 €
Frais de dossier (bibliothèque incluse)	146,00 €	146,00 €

Les étudiants devant soutenir **un mémoire de Master** (sans validation de cours) prennent une inscription dont le montant est de **288,00 €**.

Tous les étudiants préparant **une thèse** (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de **603,00 €**.

- La Faculté demande aux étudiants rencontrant des difficultés financières de bien vouloir le signaler au moment de l'inscription et de prendre rendez-vous à ce sujet avec le Doyen.
- **Les personnes inscrites et abandonnant la formation en cours d'année ne pourront être remboursées, sauf cas de force majeure (chômage, déménagement ou maladie grave). En tout état de cause, les droits d'inscription restent acquis à la Faculté.**
- L'inscription d'un étudiant d'un autre institut de l'UCLy à un cours semestriel en théologie doit se faire en accord avec sa direction pédagogique ; le 1<sup>er</sup> cours est gratuit, une réduction de 25% est appliquée pour les cours suivants.

### Sécurité Sociale

Pour avoir droit à la Sécurité Sociale étudiant, il faut :

- être inscrit à 6 cours semestriels de 26 heures en tant qu'étudiant,
- avoir moins de 28 ans,
- avoir le baccalauréat,
- être français ou appartenir à un pays ayant une convention avec la France,
- être non-salarié.

### Formation permanente

L'Université catholique est agréée comme **organisme de formation permanente**. Il convient d'effectuer la démarche auprès de l'employeur afin d'obtenir les dossiers qui seront remplis par le secrétariat.

Tarifs :

1 cours semestriel (Licence ou intercycle)	474,00 €
½ cours semestriel (Licence ou intercycle)	219,00 €
1 cours semestriel (Master ou séminaire)	597,00 €
½ cours semestriel (Master ou séminaire)	297,00 €
Forfait 12 cours semestriels et plus	5 688,00 €

### **Bourses d'études :**

La Faculté est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État. Se renseigner au Secrétariat universitaire de l'Université catholique.

Des bourses peuvent être accordées par la Faculté de théologie de manière ponctuelle en vue de la poursuite des études. Elles sont financées par une Fondation privée, à destination des étudiants des pays non O.C.D.E. En conséquence, elles sont accordées pour une année universitaire et ne sauraient couvrir tous les frais d'une année d'étude à Lyon. En principe, elles peuvent être accordées aux étudiants qui ont suivi avec succès une première année à la Faculté. Les dossiers de demande sont disponibles au secrétariat.

### **Environnement Numérique de Travail (ENT)**

Durant vos études à l'Université Catholique de Lyon (UCLy), des applications informatiques et des outils numériques sont mis à votre disposition : webmail, espace de stockage et de partage de documents, ressources documentaires, **plateforme pédagogique (Moodle)**, forums, annonces...

Ces outils sont mis en place pour faciliter votre scolarité, votre travail et votre vie à l'université.

Une salle informatique en libre-accès équipée de postes informatiques est accessible du lundi au vendredi de 7h à 20h30. Il est également possible de se connecter au réseau wifi présent dans l'université.

### **Rentrée universitaire**

L'ouverture de l'année universitaire a lieu le **lundi 18 septembre 2017**. Il n'y a **aucun cours ce jour-là**.

Des informations plus précises sur le déroulement de la journée vous seront données lors de l'inscription.

Une conférence de rentrée conjointe entre la Faculté de Théologie et la Faculté de Philosophie sera donnée **le lundi 18 septembre à 18h30** :

« L'autre, l'étranger, l'ennemi »

Françoise DASTUR

Philosophe et professeur émérite de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

**Le doyen** reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat.

**Responsable Administrative Universitaire** : Sandrine Le Saux

Tél. : 04 72 32 51 63

**Secrétariat des études** : Audrey Achard, Émilie Gaillard, Isabelle Maintier

Tél. : 04 72 32 50 23

**Communication** : Antoine Meyer, Marion Tinel

Tél. : 04 72 32 50 63

### **Adresse postale :**

Université Catholique de Lyon

Faculté de Théologie

23 place Carnot – 69286 Lyon cedex 02

---

### **Secrétariat**

23 place Carnot – 69002 Lyon – 4<sup>ème</sup> étage

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h – 16h30

Mardi, jeudi : 9h30 – 12h et 14h – 16h30

mercredi : 9h30 – 12h

---

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans tous les locaux clos de l'Université Catholique de Lyon.



# ***Les services de l'Université***

## **La Bibliothèque**

La bibliothèque universitaire propose aux étudiants les documents qui sont nécessaires à leur travail universitaire.

### **Inscriptions**

La bibliothèque est ouverte à toute personne acquittant un droit de bibliothèque. Ce droit d'inscription est compris dans les frais de dossiers. La carte d'étudiant vous y donnant accès sera remise lors du paiement de la scolarité (ou d'un premier acompte).

Cette inscription vous donne également accès aux bibliothèques des établissements de l'Université de Lyon.

### **Emprunts**

Les étudiants peuvent emprunter

- jusqu'à la Licence (incluse) : 3 ouvrages pour une durée de trois semaines.
- à partir du Master : 5 ouvrages pour une durée de trois semaines.

Les périodiques et les livres anciens sont consultables sur place ainsi que certains ouvrages sur la demande des enseignants.

### **Accès aux documents**

Les lecteurs peuvent trouver les références des ouvrages et les périodiques de notre fonds sur notre catalogue en ligne à l'adresse suivante : <http://servaleph.univ-catholyon.fr>. Ce catalogue décrit 90 % de notre fonds. Les ouvrages sont également décrits dans le catalogue du Système universitaire de documentation (<http://www.sudoc.abes.fr>) et dans le catalogue collectif de France (pour les ouvrages anciens jusqu'en 1800). Des ressources électroniques sont accessibles avec les identifiants de l'Université Catholique.

Si certains documents ne sont pas accessibles à Lyon mais dans d'autres bibliothèques, il est possible (à partir du Master) de faire une demande de prêt entre bibliothèques. Ce service payant permet de trouver des documents dans d'autres villes, voire à l'étranger. Pour faire la demande, contacter Emiliane Sciuca au 04 72 32 51 84 ou par mail [peb@univ-catholyon.fr](mailto:peb@univ-catholyon.fr).

Téléphone : 04 26 84 52 33

Courriel : [biblio@univ-catholyon.fr](mailto:biblio@univ-catholyon.fr)

Heures d'ouverture de la bibliothèque Henri de Lubac (site Carnot)

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-19h

Mardi : 10h30-19h

Vendredi : 9h-17h30

## **aVenir, l'aumônerie de l'UCLy**

L'aVenir accueille tous les étudiants, enseignants et personnels de l'Université Catholique de Lyon. Une relation étroite existe entre elle et la Faculté de théologie : animations de célébrations, mise à disposition d'espace, rencontres.

L'aVenir est pour les étudiants en théologie un lieu pour discuter et pointer les résonnances pastorales des études. L'aumônerie peut aussi être un lieu d'expérimentation ou de relecture, en particulier pour les étudiants qui ont peu ou pas de lien avec une communauté locale d'Église.

Local d'aumônerie ouvert de 12h00 à 14h00, campus saint Paul, pour rencontre et repas. Tous les mercredis soir : soirée étudiante.

Les messes ont lieu du lundi au vendredi à 12h15, dans la chapelle Saint Irénée du campus saint Paul, (2<sup>ème</sup> étage, ascenseur). Dans le Campus Carnot, un oratoire est ouvert à tous dans le hall d'entrée, sur la coursive.

L'aumônier reçoit sur demande, dans son bureau campus Saint Paul.

### **Contact**

Aumônier : Arnaud Alibert, aa

Groupe Facebook : Avenir (aumônerie de l'université catholique)

Site Internet : <http://www.univ-catholyon.fr/information-sur/vie-a-l-universite/l-aumonerie/>

## **Services aux étudiants / Service logement**

Ce service aide tous les étudiants inscrits à l'Université dans leur recherche de logements et propose différentes possibilités.

Si vous êtes à la recherche d'un logement, rendez-vous sur le site <http://housing.uclly.fr/fr/> (clé d'inscription :

### **HOUSINGUCLY)**

Le service logement, situé sur le Campus saint Paul, 10 place des Archives, est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Contacteur Patricia Caire ou Isabelle Moralès

Téléphone : 04 72 32 51 73

Courriel : [sae@univ-catholyon.fr](mailto:sae@univ-catholyon.fr)

## **Le service des Relations Internationales**

Le service des Relations Internationales a pour mission :

- La gestion et le développement de l'information ;
- L'animation et la coordination de l'action ;
- L'accueil des étudiants étrangers ;
- La communication et la représentation internationale.

Il s'efforce de donner une dimension internationale à l'organisation et l'animation d'événements : semaine internationale, ciné-club, soirée-débat, etc.

C'est auprès de lui que les étudiants effectuent leurs démarches pour l'obtention de leur titre de séjour.

Ce service est ouvert tous les jours de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Téléphone : 04 72 32 50 79

Courriel : [ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)

Retrouvez toute l'actualité de l'Université Catholique de Lyon sur [www.univ-catholyon.fr](http://www.univ-catholyon.fr)

# ***Le corps enseignant de l'année 2017-2018***

## **Département de Théologie dogmatique**

Christophe BOUREUX, docteur en théologie et anthropologie religieuse, professeur

Isabelle CHAREIRE, docteure en théologie et en philosophie, maître de conférences, HDR

Jean-François CHIRON, docteur en théologie, professeur

Marie-Hélène ROBERT, docteure en théologie, agrégée de lettres, professeur

Michel YOUNÈS, docteur en théologie et en philosophie, professeur

## **Département d'Exégèse**

Philippe ABADIE, docteur en histoire des religions-anthropologie religieuse et science théologique, élève titulaire de l'École Biblique et Archéologique française de Jérusalem, professeur

Jacques DESCREUX, docteur en théologie, maître de conférences

François LESTANG, docteur en théologie, maître de conférences

Pierre de MARTIN de VIVIÉS, docteur en théologie, docteur en histoire des religions et anthropologie religieuse, maître de conférences

Anne PÉNICAUD, agrégée de lettres, docteure ès lettres, docteure en théologie, maître de conférences

Bertrand PINÇON, docteur en théologie, professeur

## **Département de théologie morale**

Jean-Marie GUEULLETTE, docteur en théologie, docteur en médecine, professeur, HDR

Mireille HUGONNARD, Doctorat en théologie, maîtrise en langues étrangères appliquées, maître de conférences

## **Département d'Histoire, Patrologie et Spiritualité**

Elie AYROULET, docteur en théologie et en sciences patristiques, Licence canonique en philosophie (maîtrise), maître de conférences

Daniel MOULINET, docteur en théologie et histoire, professeur, HDR

## **Participant à l'enseignement comme chargé de cours**

- Département de Philosophie et Sciences du langage : Elisabeth BONCOUR, Yan PLANTIER
- Département de Théologie morale : Caroline BAUER, Laurent DENIZEAU, Fabien REVOL, Bertrand SOUCHARD
- Département d'Histoire, Patrologie et Spiritualité : Guillaume BADY, Jérôme FAY, Olivier PEYRON, Maxime YEVEDIAN
- Droit canon : Éric BESSON, Nicolas de BOCCARD
- Grandes religions : Colette POGGI, Edouard ROBBERECHTS
- Langues : Christian ARGOUD, Laurence MELLERIN, Marie-Christine TEISSIER, Georges VASILAKIS

## **Assurent des Travaux Dirigés :**

Aude CORVAISIER-RICHE (dogme), Francis LANGLOIS (exégèse)